

Les Halles jardinées

Le grand puzzle

L'architecte David Mangin a finalisé son projet terre à terre. Jean-Pierre Caffet et Yves Contassot, les deux adjoints pilotes de la Mairie, expliquent le concept "résille".

Le jardin des Halles est construit sur une dalle de béton, ce qui explique pour bonne part ses défauts actuels : cloisonnement, aspect minéral... En quoi la proposition de David Mangin répond à ces contraintes ?

Jean-Pierre Caffet et Yves Contassot. – Le jardin actuel correspond essentiellement à une dalle de couverture d'un sous-sol dont l'empreinte à la surface n'a pas pu être maîtrisée. Il en résulte un morcellement important, des espaces verts accessibles insuffisants, des zones mal exploitées, des recoins et un éclairage imparfait qui donnent un sentiment d'insécurité. Le projet de David Mangin met au contraire en valeur le site en offrant un espace de 4,3 hectares de plain-pied, beaucoup plus végétal, mieux raccordé sur les quartiers environnants.

L'architecte développe également l'idée d'une résille, assemblage géométrique de petits modules de 60 mètres carrés. A quoi correspond ce choix ?

J.-P. C. et Y. C. – Pour répondre aux difficultés techniques, pour offrir la place nécessaire aux différents usagers, pour développer les perspectives et montrer Saint-Eustache, la bourse du commerce et le futur Carreau, pour préserver les arbres existants, il fallait inventer une nouvelle façon de dessiner un jardin. La résille, c'est exactement cela : une base avec laquelle on va jouer pour répondre à toutes les contraintes et toutes les envies.

Lors de l'annonce du choix du projet Mangin en décembre 2004, Bertrand Delanoë avait parlé d'un jardin « qui fera l'objet d'interventions artistiques éphémères ou durables ». Quid de cette dimension artistique ?

Y. C. – Cette dimension reste présente et sera développée au fur et à mesure de l'avancement du projet. Les artistes seront amenés à réfléchir sur les mobiliers, la lumière, l'eau...

J.-P. C. – Les espaces publics, avec en particulier les places qui vont naître par la fermeture de certaines trémies [rampes d'accès à la voirie souterraine, ndlr], seront aussi des lieux autour desquels des créations artistiques seront possibles. Enfin, il ne faut pas oublier le projet du Carreau des Halles qui sera lancé en concours à la rentrée 2006 et dont nous connaissons le lauréat en juin 2007.

Le Carreau, justement, est absent des dessins. Peut-on en savoir plus sur les grandes orientations qui présideront à son aménagement ?

J.-P. C. – La stratégie urbaine choisie par la Ville de Paris pose un certain nombre de grands principes pour le futur Carreau : il est localisé au-dessus du Forum actuel, en remplacement des « parapluies » qui sont en très mauvais état. Il doit pouvoir être traversé facilement, en particulier d'est en ouest. Il devra respecter les règles du nouveau plan local d'urbanisme. Nous réfléchissons actuellement à des activités afin que ce Carreau soit vivant le jour mais aussi le soir, qu'il soit une grande place urbaine, un nouveau point de rendez-vous. Ce Carreau sera aussi un bâtiment du XXI^e siècle, symbole de ce qu'il est possible de réaliser pour une ville durable.

Y. C. – Si ce concours doit laisser libre cours à la créativité des architectes, l'un des enjeux est que ce bâtiment soit une construction exemplaire d'architecture écologique, notamment dans le domaine de l'énergie. Il se fait des choses étonnantes dans ce domaine en Allemagne ou en Autriche...

Le jardin d'aventure Lalanne, dont la pérennisation sur site est demandée par plusieurs associations, disparaît du plan programme. Il n'y avait pas d'autre solution ?

J.-P. C. – Les Halles, c'est une porte d'entrée dans Paris pour des centaines de milliers de Franciliens, et l'un des objectifs majeurs de ce projet est d'en faciliter les usages. Le jardin Lalanne se situe sur un lieu stratégique qui doit être restructuré pour donner une meilleure fluidité et éviter de transformer le jardin en sortie de gare.

Y. C. – En dessinant ce jardin, nous allons également nous efforcer de trouver un ou plusieurs lieux magiques qui répondent aux attentes des enfants et de leurs parents. Cela peut prendre bien des formes et c'est l'un des enjeux de la création.

Gurvan Le Guelec

Un mail très maillé

« L'ensemble du jardin est réglé par une résille, dont la maille algorythmée permet de nombreuses modulations en géométrie et en altimétrie tout en gardant l'unité du plus grand jardin possible dans ce lieu relativement étroit. Dans la prairie centrale, des aires de jeux, des atolls plantés, des ru(bancs) sont envisagés. Devant le Carreau, des jeux d'eau et de lumière, un jardin de musique et des modules pour événements éphémères sont proposés pour animer et sécuriser les traversées et les accès. Cette maille permet d'intégrer les nombreuses contraintes techniques inhérentes au site sans remettre en cause le projet... »

David Mangin